

Dès le 20 août 1941, des policiers municipaux parisiens, secondés par des militaires allemands, mettent le 11ème arrondissement de Paris en état de siège. 4232 hommes juifs, immigrés ou non, sont arrêtés. Les jours suivants, jusqu'au 25 août, les Juifs sont appréhendés dans l'ensemble des arrondissements parisiens et de la proche banlieue. Leur destination : le camp d'internement de Drancy.

Le matin du 20 août 1941, des policiers municipaux parisiens, secondés par des militaires allemands, déferlent dans les rues du 11ème arrondissement de Paris. Cette opération est décidée à la suite de manifestations organisées par le Parti communiste contre l'occupant et auxquelles ont participé de très nombreux jeunes Juifs du quartier. La plupart des stations de métro sont bouclées.

Les hommes juifs enregistrés au commissariat, conformément à l'ordonnance allemande du 27 septembre 1940, sont appréhendés directement chez eux.

Le même sort est réservé à ceux, non enregistrés, connus comme appartenant à des familles juives de l'arrondissement. Cette rafle prend les Juifs par surprise et, contrairement à la rafle, dite du billet vert, du 14 mai 1941, elle prétexte un simple contrôle d'identité à la Préfecture de police.

Les 4232 hommes arrêtés dans le 11ème arrondissement, étrangers et français, sont conduits, dans des autobus parisiens, au camp d'internement de Drancy.

La rafle se poursuit les jours suivants dans d'autres arrondissements à forte implantation juive, et en banlieue proche, jusqu'au 25 août.. Elle s'inscrit dans la lutte d'Hitler contre le judéo-bolchévisme.

Les Juifs sont destinés à fournir de la main-d'œuvre aux nazis, pense-t-on.

L'action d'une police pétainiste zélée, pressée de complaire à l'occupant, permet de transférer plusieurs milliers Juifs à Drancy dans l'indifférence quasi générale.

Cette rafle est le prélude à la rafle du Vel'd'Hiv de juillet 1942 au cours de laquelle plus de 13000 Juifs, enfants, vieillards, femmes, hommes seront promis à l'extermination par la police française et les nazis.

Référence :

- Klarsfeld Serge, 1983, *Vichy-Auschwitz*, Fayard Tome 1,
- Berlière Jean-Marc, 2018, *Polices des temps noirs, France 1939-1945*, Perrin.